

PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN



CONTRAT AGRICULTURE DURABLE (CAD)

Définir un projet de transition agroécologique

- Être prioritaire pour les aides publiques à l'investissement *(uniquement si le contrat établi est validé par la Région)*
- Définir une trajectoire d'évolution sur 5 ans qui permette d'améliorer la durabilité de l'exploitation
- Être accompagné dans la mise en œuvre du projet
- Bénéficier d'un temps d'écoute pour réfléchir au projet de transition agroécologique

QUI EST CONCERNÉ ?

Tous les agriculteurs qui souhaitent un accompagnement global à l'échelle de l'exploitation et définir une trajectoire d'évolution, en intégrant les questions spécifiques à la prise en compte de l'agroécologie.



NOTRE ACCOMPAGNEMENT

LA PRESTATION « CONTRAT AGRICULTURE DURABLE » PERMET AUX AGRICULTEURS DE BÉNÉFICIER D'UN ACCOMPAGNEMENT STRATÉGIQUE À L'ÉCHELLE DE L'EXPLOITATION POUR FORMALISER UN PROJET DE TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE À HORIZON DE 5 ANS.

Élaboration du CAD

- Réalisation de l'état des lieux global de l'exploitation.
- Définition du projet de transition agroécologique à horizon 5 ans sur 4 axes (autonomie et résilience, respect des ressources naturelles, qualité de vie, viabilité de l'exploitation)
- Dépôt du CAD sur la plateforme en ligne de la Région

2 rencontres avec le conseiller

Accompagnement à la mise en oeuvre du CAD

(Après validation par la Région)

- Suivi, à mi-parcours, de l'avancement du projet (entre la 2^{ème} et la 4^{ème} année)
- Bilan final, à l'issue de la 5^{ème} année

2 rencontres avec le conseiller



Documents remis

- Compte-rendu des rencontres avec le conseiller dans un délai de 6 semaines
- Conclusion du diagnostic CAD (comprenant introduction, état des lieux T0 le cas échéant, indicateurs T0 le cas échéant, état des lieux T5 et indicateurs T5) saisi par le conseiller et envoyé à la Région pour validation
- Accès au CAD saisi sur la plateforme en ligne via votre compte agriculteur

Les + PROAGRI

- ✚ Un accompagnement par une structure habilitée par la Région
- ✚ Des équipes pluridisciplinaires expertes à votre service



Définir une démarche de progrès sur 5 ans, adaptée à sa situation et à son projet



Un suivi personnalisé dans la mise en oeuvre du projet

Tarifs et conditions de vente sur demande



- Réduction pour les exploitants bénéficiant d'un suivi Post Installation, premium ou Traçabilité, d'un abonnement MesParcelles, ou engagés dans un groupe Références, 30 000 ou Dephy.
- Aide forfaitaire de la Région de 1 500 € par contrat validé.



Votre interlocuteur

Chantal GRANVILLE, Assistante

05 63 48 84 31

c.granville@tarn.chambagri.fr

www.tarn.chambre-agriculture.fr



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
TARN